

Calendrier 2016-2017 d'accréditation d'auto-évaluation et de ré-accréditation des projets de CMI

Accréditation nouveaux CMI

- Les pré-dossiers pour présentation du projet et « validation recherche » sont à déposer pour le 16 septembre 2016
- Le comité de validation recherche des CMI se réunira le mercredi 12 octobre pour statuer dans les quinze premiers jours d'octobre
- Les experts pour examen des projets ayant été validés sur l'aspect recherche seront désignés entre le 15 octobre et la mi-novembre
- Le responsable CMI de l'établissement s'il existe, le Vice-président de la Commission de la formation et de la vie universitaire sinon, contacte le référent et les experts et propose des dates de visite en fonction des disponibilités et se situant entre le 15 janvier et les 10 premiers jours du mois de mars au plus tard.
- Les dossiers complets doivent être constitués et déposés avant le 31 décembre 2016.
- Le comité d'accréditation se réunit pour sa première réunion d'examen dans les deux dernières semaines du mois de mars 2017.
- Les avis sont envoyés avant le 14 avril 2017
- La date limite de retour des dossiers « après navette » est le 14 mai 2017
- Le comité d'accréditation se réunit au cours des deux dernières semaines du mois de mai pour décisions d'accréditation.

Ré-accréditation

- Le référentiel est présenté et validé au Copil le jeudi 22 septembre
- Les documents sont envoyés aux responsables des CMI fin septembre
- Les dossiers d'auto-évaluation/plan d'action sont envoyés au bureau fin Février qui transmet aux experts
- Les visites sur site se dérouleront entre fin mars et mi-avril
- Les nouveaux dossiers sont ensuite transmis directement aux experts avant le 10 mai 2017
- Le comité de ré-accréditation se réunit au cours des deux dernières semaines du mois de mai pour décisions de ré-accréditation.

Suivi nouveau processus

- Le choix d'adopter cette procédure est demandée pour le 29 septembre.
- La procédure est ensuite la même que celle pour la ré-accréditation

Suivi ancien processus

- Les documents sont envoyés aux responsables des CMI fin septembre
- Le retour des dossiers avec l'auto-évaluation et le plan d'action doit être fait avant fin Février
- Les visites sur site auront lieu de mi-mars à mi-avril
- Les nouveaux plans d'actions devront être retournés aux experts avant le 10 mai 2017
- La réunion du comité de suivi se situera fin Mai début juin.